



«Entraide MILLAU-MALI/ODSAMS»
10 rue St Jean Bt D
12100 MILLAU
Tél: 05 65 61 34 78
ou 05 81 55 29 59
Internet : www.millau-mali.fr

CONTRAT DE PARRAINAGE

Votre don de 25 € par mois (ou 300 € par an) permet de changer les conditions de vie des étudiants ainsi qu'aider à la formation des personnels soignants.

Le parrainage permet, à ses enfants ou à des jeunes trop pauvres de faire face aux dépenses de pension : ils reçoivent un sac de 50 kg de riz qui leur permet « d'aller s'asseoir dans une famille d'accueil à Bamako (environ 1000 kms de leur domicile familial) », et de poursuivre une scolarité pouvant aller jusqu'à l'université.

Le parrain qui prend en charge un jeune connaîtra son nom et sera informé du suivi de ses études annuellement par Sœur Anne-Marie.

Dans le cadre des activités de l'Association loi 1906 « **ENTRAIDE MILLAU-MALI / O.D.S.A.M.S.** », reconnue ONG par l'accord cadre renouvelé avec le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales du Mali, le 18 septembre 2008 à Bamako, Il est conclu un Contrat de Parrainage :

ENTRE

L'Association **ENTRAIDE MILLAU-MALI / O.D.S.A.M.S.**
Représentée par Monique PETUAUD-LETANG, Présidente

ET

M. Mme
Donateur (Donatrice)

Domicilié(e) :

Tel: Mail :

ENGAGEMENTS DES PARTIES

Par ce Contrat de Parrainage,

M. Mme..... s'engage à verser pendant une année sous forme de don, la somme de 25 € par mois (soit 300 € par an) à l'Association **ENTRAIDE MILLAU- MALI / O.D.S.A.M.S.** à Millau.

L'Association **ENTRAIDE MILLAU-MALI / O.D.S.A.M.S.** s'engage à n'utiliser ces fonds qu'au seul bénéfice de

M. Mme....., afin de l'aider à financer les coûts de ses études.

L'Association s'engage par ailleurs à adresser aux parrains, un bilan justifié de l'utilisation des fonds pour ce parrainage, des nouvelles des études de leur filleul, ainsi qu'un **reçu fiscal annuel** correspondant au don reçu.

DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est valable pour une durée d'un an. Il est renouvelable par tacite reconduction sur proposition de l'Association **ENTRAIDE MILLAU-MALI / O.D.S.A.M.S.** et approbation des parrains.

Fait à le..... en 2 exemplaires.

Mme Monique PETUAUD-LETANG,
La Présidente

M. Mme
Les Parrains